

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de LENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20230525-D20232505001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

Séance du 25 MAI 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mai, à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
25/05/2023

Date d'affichage
19/06/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSE
SCHOFF

EXCUSES : Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Georges PICOT

LA SEANCE OUVERTE,

Objet de la Délibération

**Demande de subvention
Auprès de l'ANS pour un
Terrain multisports et
Equipement de training**

Le Maire informe l'assemblée qu'une délibération a été prise le 30 mars 2023, pour une demande de subvention auprès de l'ANS. L'agence nationale du sport a rejeté cette délibération pour cause de libellé non conforme.

Il est donc souhaitable de reprendre une délibération.

Suite au projet « aire de jeux espaces extérieurs du centre de loisirs » il serait souhaitable d'équiper la commune d'un terrain multisports et équipement de training.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'ANS (agence nationale du sport).

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Travaux H.T.	Montant des subventions demandées	taux
Terrain multisports et aire de fitness	107 435 €		
Fonds propres		21 487 €	20 %
ANS		85 948 €	80 %
TOTAL HT		107 435 €	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte l'opération d'un terrain multisports et équipement de training

APPROUVE la demande de subvention à l'ANS,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

CHARGE le Maire de signer tout document s'y afférent.

Ainsi fait et délibéré le 25 mai 2023

Pour extrait conforme

Le Maire
Yves CRISTIN



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de LENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20230525-D20232505002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

Séance du 25 MAI 2023

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mai, à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
25/05/2023

Date d'affichage
19/06/2023

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Rachel VITTE
Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Georges PICOT, Clément SULPICE, Mohammed ZAHID, Antoine SCHERMESSER SCHOFF

EXCUSES : Florence PROST (pouvoir à Yves CRISTIN)

ABSENTS : Arnold MORANDAT

SECRETARE DE SEANCE : Georges PICOT

LA SEANCE OUVERTE,

Objet de la Délibération
Bâtiments scolaires Demande de subvention Pour la rénovation énergétique

Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux énergétiques dans les bâtiments scolaires.

Pour l'école primaire, pose de 2 stores extérieur, dans la classe supplémentaire, changement de 2 fenêtres afin de diminuer la déperdition énergétique, pose de 6 brises soleil. Pour la maternelle, salle de motricité, pose de 2 stores extérieur et de 5 films solaires.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune souhaite déposer une demande de subventions auprès de la Préfecture au titre de la DETR ou DSIL et à tout autre organisme susceptible de répondre à sa demande.

Le montant total des travaux s'élèverait à la somme de 14 564 € Hors Taxe.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Sources	Montant	Taux
Fonds propres € %	7 282 €	50 %
Sous-total autofinancement €	7 282 €	
Etat – DETR ou DSIL € %	7 282 €	50 %
Etat - autre (à préciser) € %		
Total H.T.	14 564 €	100,00 %

dans la limite de 80 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- APPROUVE la demande de subvention pour le projet ci-dessus, auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) ou (DSIL), et de tout autre financeur.
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré le 25 mai 2023
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Yves CRISTIN

